

13.01.2005 - 16:25 Uhr

Prise en charge de Raptiva® (efalizumab) par les caisses-maladie depuis le 1er janvier 2005 - Un traitement efficace du psoriasis accessible à toutes les personnes concernées

Zoug (ots) -

Depuis le 1er janvier 2005, le traitement par Raptiva® des formes graves de psoriasis en plaques est remboursé par l'assurance de base. Ainsi, tous les adultes concernés ont désormais accès à cette thérapie novatrice. Jusqu'à maintenant, Raptiva® était uniquement couvert par l'assurance complémentaire. Ce médicament commercialisé par Serono est administré une fois par semaine sous forme d'injection sous-cutanée; les patients peuvent procéder eux-mêmes chez eux à l'injection. Grâce à son profil d'effets secondaires avantageux, Raptiva® se prête à une thérapie à long terme et permet un contrôle du psoriasis dans la durée.

Le traitement biologique par Raptiva® des formes graves de psoriasis en plaques est remboursé depuis le début de l'année par l'assurance de base des caisses-maladie. Raptiva®, dont le principe actif est l'efalizumab, est admis depuis le mois de mars 2004 par Swissmedic (Institut suisse des produits thérapeutiques) pour le traitement chez les patients adultes des formes modérées à sévères de psoriasis en plaques. L'an passé, le traitement avec Raptiva® n'était toutefois remboursé que par l'assurance complémentaire. De ce fait, beaucoup de personnes concernées n'avaient pas accès au traitement. Désormais, la thérapie commercialisée par Serono, l'une des principales entreprises mondiales dans le secteur de la biotechnologie, est remboursée pour tous les patients adultes présentant des formes graves de psoriasis en plaques et chez lesquels les photothérapies UVB et PUVA ou l'une des thérapies systémiques (ciclosporine, méthotrexate, acitrétine) n'ont pas donné les résultats souhaités. "Cette décision ouvre la voie à toutes les personnes concernées par ce problème en Suisse. Les patientes et les patients ont dorénavant accès à un médicament novateur pour le traitement à long terme du psoriasis en plaques", explique Bruno Waller, P.D.G. de Serono Pharma Suisse.

Le psoriasis est une maladie dermatologique chronique, non contagieuse et incurable. Elle exige un traitement sûr et suivi. Cette affection se caractérise par une croissance anormale des cellules dermiques aboutissant à la formation sur la peau de plaques épaisses, rouges et enflammées. Le psoriasis en plaques, qui est la forme la plus fréquente de la maladie, se manifeste par des zones enflammées couvertes de squames nacrées. Le psoriasis peut se limiter à quelques plaques ou recouvrir d'importantes zones du corps, notamment sur le cuir chevelu, aux genoux, aux coudes et sur le tronc. La vie des patients est énormément frappée, s'ils souffrent de symptômes comme douleurs, démangeaison et d'une peau qui se tend.

Un traitement pour toutes les personnes atteintes de psoriasis en plaques

La nouvelle du remboursement obligatoire a été également saluée

par l'association de patients SSPV (Société Suisse du Psoriasis et du Vitiligo). "Nous avons longtemps recherché de meilleurs traitements ayant un dossier de sécurité favorable et pouvant être facilement intégrés à la vie des patients", déclare Kurt Scherrer, le président de la SSPV. "Nous disposons à présent d'une option thérapeutique entièrement remboursée qui permettra aux patients, en particulier dans les cas sévères, de mener une vie plus normale."

Une thérapie efficace et facile à utiliser grâce à son profil d'effets secondaires avantageux

La thérapie Raptiva® repose sur l'action de l'efalizumab, obtenu au moyen d'un procédé de fabrication biotechnologique. Ce principe actif est un anticorps thérapeutique humanisé qui bloque de façon sélective et réversible les cellules T responsables de l'apparition du psoriasis. Le traitement vise à intervenir par voie naturelle dans la communication entre les cellules du système immunitaire et à reproduire des processus de régulation endogènes. Il constitue un progrès considérable, sa grande utilité thérapeutique s'accompagnant d'un risque réduit d'effets indésirables.

Le professeur Jean-Hilaire Saurat, chef du service de dermatologie de l'hôpital universitaire de Genève, souligne le grand intérêt thérapeutique des agents biologiques : "Grâce aux principes actifs biologiques tels que Raptiva®, nous pouvons offrir aux patientes et aux patients atteints de psoriasis en plaques un traitement optimal: la thérapie par Raptiva® n'est pas simplement facile à gérer, elle permet également de contrôler la maladie à long terme, efficacement et en toute sécurité." Pour plus d'informations sur le psoriasis et son traitement avec Raptiva®, vous pouvez vous adresser à la hotline 0848-RAP'TI'VA (0848-727'84'82) ou consulter le site www.psoriasisweb.ch.

Serono

Serono est l'un des leaders mondiaux de la biotechnologie. La société commercialise actuellement huit produits biotechnologiques : Rebif®, Gonal-F®, Luveris®, Ovidrel®/Ovitrelle®, Serostim®, Saizen®, Zorbtive et Raptiva® (Luveris n'est pas homologué aux Etats-Unis). Leader mondial du traitement de l'infertilité, Serono détient également de fortes positions en neurologie ainsi que dans le métabolisme et la croissance, et a récemment abordé le domaine du psoriasis. Les programmes de recherche de Serono sont centrés sur la consolidation de ces positions et le développement de nouveaux domaines thérapeutiques. Plus de trente projets sont actuellement en développement.

En 2003, Serono a réalisé au niveau mondial un chiffre d'affaires de USD 2 018,6 millions et un bénéfice net de USD 390,0 millions. Serono est ainsi la troisième société mondiale de biotechnologie. Ses produits sont vendus dans plus de 90 pays. Les actions au porteur de Serono S.A., la société holding, sont cotées sur le virt-x (SEO) et ses American Depositary Shares au New York Stock Exchange (SRA).

Contact:

Serono Pharma Suisse

M. Bruno Waller

P.D.G.

Steinhauserstrasse 74

CH-6305 Zoug

Tél. +41/41/748'00'60

Fax +41/41/748'00'70

Internet: <http://www.psoriasisweb.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007499/100484867> abgerufen werden.